

### **Où sont les entraîneures?**

En tentant d'élucider l'éternelle énigme au sein du sport canadien concernant la pénurie d'entraîneures, Bruce Kidd s'interroge également sur ce qu'il faudrait faire pour que la présence des femmes à titre d'entraîneures devienne un enjeu fondamental. Les deux questions vont de pair et l'auteur y répond de manière convaincante. Au départ, toutefois, il plante le décor en mettant en lumière le parcours historique du sport féminin au Canada, fournissant à la lectrice et au lecteur une description vivante des soubresauts des 90 dernières années. Il examine l'importance des « environnements particulièrement accueillants pour les femmes », notre incapacité à tirer parti des athlètes féminines qui pourraient et devraient être entraîneures et les difficultés constantes de la pleine intégration des filles et des femmes, ce qui, bien sûr, changerait la culture même du sport.

Obtenir un appui pour opérer un changement fondamental demeure un défi. Bruce Kidd appuie un processus proposé par une chef de file respectée du sport féminin consistant « à recruter, à former et à mettre en apprentissage les entraîneures » alors qu'elles sont encore des athlètes actives. Il demande l'adoption d'une version « Rooney Rule » de la National Football League, selon laquelle les candidats provenant de minorités doivent être interviewés pour tous les postes d'entraîneurs et de dirigeants. Il invite instamment les principaux organismes de sport, dont l'Association canadienne des entraîneurs, à apporter des changements fondamentaux qui permettront d'augmenter le nombre d'entraîneures. Cette question, écrit-il, « devrait être considérée comme l'œuvre inachevée du système sportif canadien ». Nous sommes d'accord, et nous appuyons cette démarche, laquelle est essentielle à la réalisation de cet objectif. – Sheila Robertson

*Les avis exprimés dans les articles du Journal canadien des entraîneures sont ceux de leurs auteures et auteurs et ne reflètent aucunement les politiques de l'Association canadienne des entraîneurs.*

### **Journal canadien des entraîneures**

En ligne

Février 2013, Vol. 13, N° 1

### **Où sont les entraîneures?**

Par Bruce Kidd<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Bruce Kidd est directeur de la Hart House et professeur de kinésiologie et d'éducation physique à l'Université de Toronto. Je remercie Beth Ali, Melanie Belore, Peter Donnelly et Gretchen Kerr pour leurs commentaires constructifs.

Une des contradictions les plus déconcertantes en ce qui a trait au sport canadien est le nombre relativement peu élevé d'entraîneuses au moment même où les jeunes filles et les femmes sont devenues des participantes actives. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun sport que les filles et les femmes ne pratiquent pas, dans lesquels elles n'excellent pas ou auxquels elles n'assistent pas. L'enquête nationale la plus récente (publiée en 2008<sup>2</sup>) révélait que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes quant à la pratique de six des dix sports les plus populaires : natation, soccer, volley-ball, ski alpin, cyclisme et tennis. En soccer, le sport numéro un chez les enfants et le seul sport qui affiche une augmentation des participants depuis l'enquête précédente de 1998, la participation des filles égale maintenant celle des garçons; en hockey sur glace, les filles réduisent rapidement l'écart, triplant leur participation depuis 1998. La même histoire se répète quant aux sports de haute performance. Pendant deux décennies, et ce, malgré la diminution des compétitions, le nombre d'athlètes canadiennes qui se sont qualifiées pour les Jeux olympiques correspondait en gros à celui des athlètes canadiens, et celles-ci ont remporté environ le même nombre de médailles. Aux Jeux olympiques de Londres de 2012, les athlètes canadiennes ont récolté neuf médailles, tout comme les hommes. La seule médaille d'or du Canada a été remportée en trampoline par Rosie MacLennan de Toronto.

Néanmoins, la présence familière des Canadiennes à titre de participantes et de championnes ne se manifeste pas dans la profession d'entraîneuse. Seulement 19 des 93 entraîneurs olympiques (20 %) et deux des 17 entraîneurs paralympiques (8,5 %) aux Jeux de Londres étaient des femmes<sup>3</sup>. C'est une amélioration par rapport à Beijing, où 11 des 95 entraîneurs olympiques (12 %) étaient des femmes, et Athènes où huit des 82 entraîneurs olympiques (10 %) étaient des femmes, mais cette hausse ne peut être perçue comme une avancée. À Sydney, 16 des 86 entraîneurs olympiques (18 %) étaient des femmes<sup>4</sup>. Les chiffres ne sont pas différents dans les universités canadiennes, lesquelles favorisent grandement l'embauche de groupes sous-représentés, et offrent sans doute les meilleurs emplois dans le domaine de l'entraînement au Canada, car ils sont dotés d'une bonne sécurité d'emploi, de bons salaires et d'avantages sociaux. En 2011, une étude menée par le Centre for Sport Policy Studies à l'Université de Toronto a permis de découvrir que même s'il y a autant d'équipes féminines que masculines aux compétitions de l'organisme Sport interuniversitaire canadien (SIC), seulement 19 % des postes d'entraîneur-chef sont occupés par des femmes<sup>5</sup>. La situation n'est guère mieux dans d'autres postes de direction. Seulement six des 19 membres (31,5 %) du comité de direction du Comité olympique canadien (COC) sont des femmes; seulement cinq des 15 membres (33 %) du conseil d'administration de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) sont des femmes; seulement quatre des 13 membres (30,7 %) du conseil d'administration des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 sont des femmes. Seulement 17 % des postes de directeur de sport dans les universités canadiennes sont occupés par des femmes.

Le faible nombre d'entraîneuses est déroutant, car le Canada a mis en place depuis plusieurs décennies des politiques globales en matière d'égalité des sexes aux niveaux fédéral et provincial. Depuis plus

---

<sup>2</sup> Fidelis Ifedi, « La participation sportive au Canada, 2005 », Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008060-fra.htm>, page consultée le 20 octobre 2012.

<sup>3</sup> Association canadienne des entraîneurs, « Londres 2012 - entraîneurs olympiques et paralympiques », <http://www.coach.ca/london-2012-olympic-paralympic-coaches-p151190>, page consultée le 20 octobre 2012.

<sup>4</sup> Association canadienne des entraîneurs, « Le programme Les entraîneuses, décembre 2008 », [http://www.coach.ca/files/Women\\_in\\_Coaching\\_2008\\_FR.pdf](http://www.coach.ca/files/Women_in_Coaching_2008_FR.pdf), page consultée le 20 octobre 2012.

<sup>5</sup> Peter Donnelly et Bruce Kidd, « Gender Equity in Canadian Interuniversity Sport: A Biannual Report », Centre for Sport Policy Studies, [https://physical.utoronto.ca/Libraries/CSPS\\_PDFs/CIS\\_Gender\\_Equity\\_Report\\_2011.sflb.ashx](https://physical.utoronto.ca/Libraries/CSPS_PDFs/CIS_Gender_Equity_Report_2011.sflb.ashx), une étude précédente menée par des collègues, Gretchen Kerr et Beth Ali, a établi ce nombre à 15 %.

de 25 ans, l'ACE offre à de jeunes femmes prometteuses des subventions destinées au perfectionnement professionnel, des bourses d'études et des stages pour améliorer leur employabilité comme entraîneuses. En outre, l'inscription des femmes dans des programmes universitaires ou collégiaux, lesquels offrent les services de chefs de file qualifiés dans les domaines du sport, des activités récréatives, de la santé et autres domaines connexes, est prédominante depuis de nombreuses années. En 2009, par exemple, les femmes formaient 71 % de la cohorte universitaire dans ces domaines pour l'ensemble du Canada<sup>6</sup>. Ce qui est le plus étonnant est le fait que, selon l'enquête nationale la plus récente, les entraîneuses sont un peu plus nombreuses que les hommes sur la scène locale, quadruplant leur nombre depuis 1992<sup>7</sup>. Pourtant, dans les compétitions de très haut niveau, les entraîneuses font toujours exception.

« C'est un sujet dont on parle constamment, déclare Melanie Belore, coordonnatrice du développement des communautés pour Ontario Basketball. Je sens une vague de froid envers les entraîneuses dans notre sport. » Melanie Belore était une vedette intercollégiale – elle était capitaine d'équipe à l'Université de Waterloo – avant d'être entraîneuse dans une école secondaire publique. « Je me sens invisible. Je suis souvent la seule femme aux réunions et on m'ignore la plupart du temps. Lors des parties, les autres entraîneurs et arbitres parleront à l'entraîneur adjoint, qui est un homme, et non à moi. » Melanie Belore pense que la pénurie d'entraîneuses freine l'essor du sport. « Je suis persuadée qu'il est impossible d'accroître la participation des filles et des jeunes femmes dans certaines communautés, notamment celles où la proportion de nouveaux immigrants est élevée, si les femmes n'exercent pas un solide leadership, mais elles sont difficiles à trouver. »

Ce qui est particulièrement troublant à propos de ces commentaires, c'est qu'ils sont identiques aux plaintes formulées par les entraîneuses de la génération précédente. Est-ce qu'aucun changement ne s'est produit? Ou est-ce qu'il y a eu des progrès au cours des années 1990 et que maintenant, en période plus conservatrice, les débouchés sont en recul? Ces préoccupations ont sans cesse été soulevées au cours de la dernière décennie – dans les pages des revues destinées aux entraîneurs<sup>8</sup>, dans les médias de masse et dans des forums publics comme la conférence annuelle Petro-Canada Sport Leadership sportif –, mais elles semblent avoir attiré peu d'attention. Que faudrait-il pour que la présence des femmes à titre d'entraîneuses devienne un enjeu fondamental?

### Les leçons tirées de l'histoire

Le manque d'entraîneuses est une conséquence involontaire de la popularité qu'a connu le féminisme libéral (contrairement à d'autres variantes comme le féminisme radical et socialiste) lors de la deuxième vague de féminisme au Canada et aux États-Unis au cours des dernières décennies, et de l'apathie de la communauté sportive quant au caractère sexiste du sport lui-même. Dans les toutes premières vagues

---

<sup>6</sup> Statistique Canada, « Système d'information sur les étudiants postsecondaires », tableau 2, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100714/t100714a2-fra.htm>, page consultée le 24 octobre 2012.

<sup>7</sup> « La participation sportive au Canada, 2005 », p. 44.

<sup>8</sup> P. ex., Gretchen Kerr et Beth Ali, « Obstacles perçus à l'atteinte de l'équité entre les sexes au sein de Sport interuniversitaire canadien : Le point de vue des directrices et des directeurs des sports », *Journal canadien des entraîneuses*, Vol. 12, N° 2, avril 2012; Katie Kilty, « Women in Coaching », *The Sport Psychologist*, 20, 2006, pp. 222-234; Ian Reade, Wendy Rogers et Leanne Norman, « The Under-Representation of Women in Coaching: A Comparison of Male and Female Coaches at Low and High Levels of Coaching », *International Journal of Sport Science and Coaching*, 4 (4), 2009; et Cindra Kamphoff, « Bargaining with Patriarchy: Former Female Coaches' Experiences and Their Decision to Leave Collegiate Coaching », *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 81 (3), 2010, pp. 360-372.

d'expression du féminisme, la croyance la plus répandue était que les filles et les femmes devaient avoir leur propre « sphère distincte » dans les sports. La Fédération sportive amateur féminine du Canada (Women's Amateur Athletic Federation of Canada [WAAF]) faisait campagne sous le slogan : « Girls' sports run by girls » (« des sports pour les filles organisés par des filles »). Elle visait à créer des clubs et des organisations réservés exclusivement aux femmes, leur propre système d'épreuves, de championnats et de prix, géré par des entraîneuses, des organisatrices et des officielles. Les dirigeantes dans le domaine des sports de la première vague féministe croyaient que le sport féminin devait prendre en compte les besoins particuliers des filles et des femmes, même si cela signifiait de mettre sur pied des règles, des épreuves et des sports différents de ceux des hommes. Dans les sports d'équipe populaires comme le softball et le basket-ball, il y avait des « règles pour les filles » distinctes. En athlétisme, la WAAF a exigé que les compétitrices lancent le javelot, le poids et le disque successivement d'un bras puis de l'autre, puis d'additionner les deux distances totales, et cela en vue de développer la symétrie de la partie supérieure du corps des athlètes. Même si ce ne sont pas toutes les régions canadiennes qui ont adopté des « règles pour les filles » et si tous les entraîneurs n'étaient pas des femmes, la plupart des féministes de la première vague croyaient tout de même fermement que des épreuves réservées aux femmes et des entraîneuses étaient plus susceptibles d'offrir des possibilités de perfectionnement appropriées aux filles et aux jeunes femmes.<sup>9</sup>

À son apogée dans les années 1920 et 1930, la WAAF dirigeait sept fédérations sportives nationales et a obtenu le droit pour les Canadiennes de compétitionner sur la scène internationale aux Jeux olympiques du Comité international olympique et aux Jeux olympiques féminins de la Fédération sportive féminine internationale (dénommée plus tard « Jeux mondiaux féminins »). Les sports féminins attiraient un grand public et obtenaient une importante couverture médiatique. Certains historiens mentionnent encore l'entre-deux-guerres comme ayant été « l'âge d'or du sport féminin ». Au moment où les femmes ont commencé à fréquenter massivement les écoles secondaires et les universités et que le nombre de jeunes femmes pratiquant des sports atteignait des records, de nombreux conseils scolaires et universités ont créé pour elles des départements d'éducation physique et de sport. Presque tous ces départements étaient dirigés par des femmes qui embauchaient des éducatrices physiques et des entraîneuses coulées dans le même moule. Il n'existe pas de données exactes, mais, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la très grande majorité des entraîneurs en sports féminins étaient des femmes. En dépit du fait que le sport féminin a disparu dans de nombreuses communautés après la fin de cette guerre, et des conséquences de l'esprit de reconstruction de l'après-guerre préconisant de « déloger les femmes des occupations et des passe-temps réservés traditionnellement aux hommes », ainsi que de l'expansion du sport masculin orchestrée par la télévision qui favorisait le complexe sports-médias, les départements réservés aux femmes ont survécu dans de nombreuses écoles et universités. Même si elles ont souvent été ridiculisées et marginalisées dans des installations inadéquates, et extrêmement sous-financées, elles ont perpétué les traditions du leadership féminin. Jusqu'aux années 1960, la majorité des entraîneurs en sports féminins étaient toujours des femmes.

Les jeunes et ambitieuses sportives qui ont mené la deuxième vague de féminisme au Canada ne se préoccupaient pas de « sphères distinctes » et de « règles pour les filles ». Elles avaient appris du mouvement des droits civiques aux États-Unis que « distinct n'équivaut pas à égal » et elles voulaient obtenir le meilleur pour elles-mêmes et les autres filles et femmes. Elles rejetaient les programmes

---

<sup>9</sup> Bruce Kidd, « *The Struggle for Canadian Sport* », Toronto: University of Toronto Press, 1996; et M. Ann Hall, « *The Girl and the Game: a history of women's sport in Canada* », Peterborough: Broadview Press, 2002. Il y a eu toutefois deux petites délégations exclusivement masculines à Londres, Nauru (deux athlètes) et Barbade (six athlètes), mais ces Comités nationaux olympiques avaient déjà accepté des femmes et n'opposent aucune objection à leur participation sur le plan idéologique.

réservés aux femmes, sachant que les meilleures possibilités d'entraînement et de compétitions, le meilleur soutien financier et les meilleurs prix appartenaient aux hommes. Elles considéraient que les « règles pour les filles » étaient restrictives et inintéressantes, elles voulaient plutôt jouer selon les « règles des hommes ». Elles souhaitaient participer à toutes les épreuves dont elles étaient exclues, comme la course de fond, le triple saut et le saut à la perche en athlétisme. Bien qu'il y ait eu beaucoup de débats sur la meilleure voie à suivre, l'idéal libéral d'égalité déssexualisée – « identique » – tendait à triompher. En phase avec les autres féministes libérales qui œuvraient dans de nombreux autres domaines, elles ont formulé des demandes pour obtenir de meilleurs débouchés, de meilleures installations, un meilleur financement et une meilleure reconnaissance et bénéficier de conditions égales à celles des hommes. Ces idées consolidaient les initiatives les plus importantes en matière de politiques et créaient des précédents qui ont multiplié les possibilités des femmes dans le domaine du sport, et elles continuent de s'imposer aujourd'hui. Le fait que le dernier obstacle à la participation des femmes aux Jeux olympiques a été franchi à Londres en 2012 – les femmes ont compétitionné en boxe, et le dernier Comité national olympique qui avait toujours refusé d'inscrire des femmes comme compétitrices, le régime farouchement patriarcal de l'Arabie saoudite, a permis aux femmes d'intégrer son équipe – témoigne du pouvoir éternel de ces idées.

Mais le féminisme libéral a accepté l'intégration des organismes sportifs et des départements de sport masculins et féminins sans protéger le leadership des femmes. Même si les féministes ont réussi à sauvegarder la participation des femmes en ayant recours à des mécanismes d'intégration à sens unique (dans les situations où les programmes pour les hommes bénéficiaient de meilleures ressources) et à des programmes réservés aux femmes, il y a eu peu d'appui en ce qui a trait aux contingents ou aux programmes d'action positive qui aurait assuré une part proportionnelle des emplois aux femmes. En conséquence, à une époque où l'on vit la poursuite acharnée de podium, le financement est fondé sur les résultats et où c'est « la meilleure personne qui décroche l'emploi », les hommes ont bénéficié de manière disproportionnelle des nouveaux emplois créés par l'augmentation de la participation des athlètes féminines. Dans les sports intercollégiaux, le nombre d'emplois d'entraîneur en sport féminin a plus que doublé au cours des 40 dernières années, mais le pourcentage d'entraîneuses a nettement diminué : estimé à 60 % dans les années 1960, puis à 40 % dans les années 1980, il a diminué à 19 % selon les rapports de l'an dernier<sup>10</sup>.

Malgré la Loi *Title IX* hautement médiatisée, les pertes d'emploi chez les entraîneuses aux États-Unis ont été tout autant dramatiques : de 1975 à 1980, les postes dans les sports intercollégiaux féminins ont augmenté de 37 %, tandis que le pourcentage de femmes détenant des emplois a chuté de 20 % et que le pourcentage des hommes qui détenaient ces emplois a augmenté de 137 %. Quand la Loi *Title IX* a été adoptée en 1972, les femmes détenaient 90 % des emplois d'entraîneurs; aujourd'hui, ce pourcentage est de 42,8 %<sup>11</sup>.

Il semble que nous régressions.

---

<sup>10</sup> À partir des renseignements trouvés dans « *Franc-jeu : Vers l'égalité des sexes dans les sports au Canada* » de Ann Hall et de Dorothy Richardson, (Ottawa : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1982), pp. 56-64; et M. Ann Hall, « *The Girl and the Game* », pp. ; et Donnelly et Kidd, « *Gender Equity in Canadian Interuniversity Sport* ».

<sup>11</sup> Milton Holmen et Bonnie Parkhouse, « *Multivariate Considerations in the Selection of Coaches for Female Athletes: A Demographic and Attitudinal Inquiry* », *Research Quarterly for Exercise and Sport* (52 (1), 1981, pp. 9-18; et Linda Jean Carpenter et Vivian Acosta, *Title IX* (Champaign IL: Human Kinetics, 2005).

Pourtant l'histoire nous rappelle que la situation actuelle n'est ni « naturelle » ni inévitable, mais le résultat de décisions délibérées dans des circonstances historiques particulières. Nous ne pouvons pas remonter le temps, mais d'autres changements sont encore possibles. L'histoire nous rappelle également que le sport moderne tel que nous le connaissons a vu le jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au sein d'une Grande-Bretagne industrialisée et était une forme explicitement masculinisée de socialisation pour les garçons et les hommes de la classe supérieure, en vue de les préparer à leurs nouveaux rôles en cette époque de changements sociaux déroutants. Avec le déploiement des sports, en raison de l'émulation, des échanges, des conquêtes militaires et de la propagation des médias de masse, ceux qui étaient tenus à l'écart des sports – les garçons et les hommes de la classe ouvrière, les filles et les femmes, les gens de couleur et les populations subordonnées du monde colonial – luttaient pour avoir leur propre chance de les pratiquer et de les remodeler pour répondre à leurs intérêts. Il n'est donc pas surprenant, en raison des plaisirs et des bienfaits du sport, que des luttes pour le pratiquer et lui donner une signification aient été menées sans relâche, ce qui est une des caractéristiques constantes du sport moderne. Le combat pour pouvoir y participer se poursuit aujourd'hui, comme en témoignent les luttes actuelles visant à obtenir un accès facile aux installations, le droit de jouer avec un hijab, le droit à l'autodétermination des genres, et celles qui visent à contrer la violence à caractère sexiste, les sarcasmes fondés sur la race, et la montée en flèche des frais d'utilisateurs pour les sports parascolaires et les centres récréatifs municipaux. Nous vivons peut-être dans une ère de tranquillité quant à l'activisme féministe, mais il est temps que la question des entraîneuses devienne une priorité. Tant et aussi longtemps que les hommes continueront de monopoliser les meilleurs postes, le plan d'action pour l'équité ne sera pas réalisé.

### **Les raisons pour lesquelles cette question est importante**

Habiliter un plus grand nombre de femmes comme entraîneuses aux niveaux élevés du sport au Canada, dans les équipes masculines et féminines, est non seulement important pour les filles et les femmes, mais pour la culture du sport lui-même. Premièrement, un plus grand nombre de femmes aux postes d'entraîneuses et à d'autres de postes de direction démontrerait encore davantage aux filles et aux femmes que le sport est sécuritaire et est une activité culturelle féminine adaptée pour les filles et les femmes et les encouragerait à pratiquer un sport, tout en rassurant les parents et les aînés de la communauté. Il s'agit d'un fait important dans un pays où la diversité culturelle est si grande, peuplé d'un grand nombre de nouveaux immigrants provenant de sociétés fortement structurées en fonction du sexe. Il suffit de voir la faveur qu'obtiennent les périodes et les cours réservés aux femmes dans les établissements dans l'ensemble du pays pour comprendre dans quelle mesure un environnement particulièrement accueillant pour les femmes peut augmenter leur participation. S'assurer qu'un nombre important de femmes sont responsables constitue une étape essentielle pour que la pratique du sport soit acceptable et sécuritaire pour un plus grand nombre de filles et de femmes.

Deuxièmement, il est de notre devoir envers les jeunes femmes remarquables qui s'investissent dans le sport comme athlètes de leur offrir de meilleurs débouchés afin qu'elles demeurent dans le domaine du sport et établissent leurs carrières. « À mon avis, ce n'est pas tant le fait que les femmes abandonnent la profession d'entraîneur que de les perdre avant même qu'elles aient eu la chance d'envisager d'en faire une carrière, indique Beth Ali, directrice du sport intercollégial et de haute performance à l'Université de Toronto. Il n'existe pas de parcours clair pour une jeune femme qui veut devenir entraîneuse, et les exemples de femmes qui mènent des carrières d'entraîneuse enrichissantes sont tellement rares que même celles qui souhaitent vraiment devenir entraîneuses prévoient une autre profession pour leur

avenir. Je ne pense pas que le sexe devrait être le facteur principal pour embaucher une entraîneuse ou un entraîneur, mais nous perdons un grand nombre de bonnes entraîneuses quand nous écartons un si grand nombre de femmes remarquables. » Melanie Belore partage cet avis. « Un grand nombre de mes coéquipières aimeraient beaucoup être entraîneuses, mais la grande rareté des emplois, les horaires de travail et les engagements sur le plan social font en sorte qu'il devient extrêmement difficile de proposer ses services. Nous dupons ces jeunes femmes quand les possibilités de carrières sont si minces. »

Troisièmement, cette question est importante pour le développement des garçons et des filles. « Les enfants des deux sexes devraient côtoyer des chefs de file masculins et féminins dans tous les rôles assumés par les adultes, afin qu'ils expérimentent toutes les formes de styles interpersonnels et soient informés de toutes les carrières qui s'offrent à eux, déclare la professeure Gretchen Kerr de l'Université de Toronto, qui a beaucoup écrit sur ces questions. Nous devons révolutionner les perspectives de carrières traditionnelles. Il faut un plus grand nombre d'hommes dans les services de garde, les maternelles et les écoles primaires et il faut un plus grand nombre de femmes aux postes d'entraîneuses. »

Finalement, cette question est également essentielle pour la culture du sport lui-même. Ceux et celles d'entre nous qui participent dans le mouvement olympique et les établissements publics promettent que les sports que nous offrons sont accessibles à tous et à toutes et sont le reflet des grands intérêts populaires, mais nous savons qu'en réalité les sports demeurent profondément « masculinistes » (et « eurocentriques »), privilégiant les hommes et certaines valeurs masculines d'innombrables façons, ce qui décourage les filles et les femmes ainsi que certains autres hommes. Il est intéressant de noter qu'à la réunion de fondation de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) en 1981, un des débats les plus importants consistait à savoir si le nom de la nouvelle organisation devait être « Women in Sport (Les femmes dans le sport) » ou « Women and Sport (Les femmes et le sport) ». Les « mères fondatrices » ont opté pour la deuxième proposition, reconnaissant que si les femmes étaient pleinement intégrées dans les sports, elles devaient non seulement en améliorer l'accessibilité, mais également la nature même du sport. La tâche est de faire en sorte que les sports soient plus androgynes, hétérogènes et par le fait même inclusifs. Il ne s'agit pas d'un défi abstrait. Quand les principaux décideurs dans les établissements publics proviennent principalement de groupes qui ne possèdent pas une bonne expérience en matière de sport, ils remettent alors de plus en plus en question les fonds consacrés aux sports.

Ceux et celles d'entre nous, dans les universités, qui sont confrontés à des défis semblables savent que la meilleure façon de changer la culture est de recruter autant de représentants et représentantes qualifiés que possible provenant de groupes habituellement sous-représentés au sein de la faculté, du personnel et de la population étudiante, confiants qu'une communauté hautement diversifiée transformera progressivement l'établissement pour le rendre plus accessible et démocratique. À bien des égards, l'histoire du sport canadien peut être perçue comme une expérience en culture physique longue et fascinante, puisque les innovateurs, les organisateurs, les athlètes et les partisans débattent sans cesse des différentes façons de jouer et les révisent constamment, mais nous avons été beaucoup plus lents que les personnes œuvrant dans d'autres domaines quant au partage de cette expérience avec des groupes sous-représentés. Si le sport canadien doit vraiment être un reflet de la société canadienne, nous devons réunir dans cette expérience un plus grand nombre de voix, de rythmes et de traditions, notamment celles des femmes leaders.

## **La voie à suivre**

Comment nous assurer qu'un plus grand nombre de Canadiennes aient la chance d'exploiter leur potentiel en ce qui a trait au leadership dans le sport, notamment à titre d'entraîneuse? Les études ont mentionné une longue liste d'obstacles : sport contrôlé par les hommes, manque de modèles, refus d'embauche de la part des employeurs, absence de recrutement et de programmes de mentorat, phobie du lesbianisme, insécurité d'emploi, bas salaires, violence fondée sur le sexe, équilibre travail-vie personnelle et absence de réseautage, de groupes de travail et de partage d'emploi qui, lorsqu'ils ont été contrés, ont permis aux femmes de réussir dans d'autres professions exigeantes comme le droit. Il a également été allégué que les filles et les femmes souhaitent travailler avec des entraîneurs parce qu'ils sont perçus comme étant « meilleurs », mais les preuves donnent à penser le contraire<sup>12</sup>. Nous avons besoin d'une stratégie globale qui réponde aux difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées les entraîneuses ainsi que de politiques qui façonnent le sport canadien et la société canadienne. En parlant aux femmes que je connais qui travaillent en première ligne, je constate que le besoin le plus pressant est la mise sur pied d'un programme qui recrute, forme et permet l'embauche de femmes dans des carrières d'entraîneuses bien plus tôt qu'on le croyait auparavant. « La plupart des directeurs de sport que je connais embaucheraient des femmes compétentes si elles posaient leur candidature, souligne Beth Ali. Le problème, c'est que dans le système actuel, au moment où une des rares anciennes athlètes s'achemine vers un poste pour lequel elle pourrait être considérée, elle se marie, a des enfants et abandonne. Le facteur temps n'aide vraiment pas. »

Ce que Beth Ali propose est un processus délibéré et formel pour recruter, former et mettre en apprentissage les entraîneuses pendant leur carrière intercollégiale ou olympique afin qu'elles puissent déjà être embauchées et être « bien enracinées dans un poste avant de se marier et d'avoir des enfants ». Le système de Beth Ali implique des congés parentaux adaptés, des services de garde d'enfants abordables et une souplesse et une coopération de la part de l'employeur, ce qui est considéré aujourd'hui comme une « une pratique exemplaire » dans les institutions publiques et privées. Son idée est de créer un groupe d'entraîneuses spécialisées par l'entremise des diplômés existants en kinésiologie et en éducation physique, et l'établissement de relations avec les organismes de sport provinciaux et nationaux afin que les entraîneuses étudiantes acquièrent une expérience grâce à un stage, et ce, avant d'obtenir leur diplôme. Cette formation pourrait même mener à un diplôme de premier cycle ou d'études supérieures. Un tel programme est tout à fait sensé, mais en ces temps de difficultés financières, il faudrait déployer beaucoup d'efforts pour persuader une université d'en prendre le risque. Pourtant, en raison de l'urgence du besoin, la situation justifie un effort supplémentaire. Il faut un commanditaire qui cautionnerait ou assurerait les premières années du programme et financerait la faculté qui offrirait le programme ou les étudiantes qui s'y inscriraient. Ce serait un investissement opportun pour les générations futures de la part des gouvernements fédéral et ontarien à l'issue des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

De plus, même si le bassin de femmes cherchant un emploi comme entraîneuse devenait plus important, des politiques doivent être mises en place pour s'assurer que les femmes qui posent leur candidature sont sérieusement prises en considération. J'ai proposé une version de la « Rooney Rule » de la National Football League des États-Unis, laquelle exige que les équipes de cette ligue passent en entrevue des candidats provenant des minorités pour tous les postes d'entraîneurs et de dirigeants, et cela pour s'assurer que la liste des candidats retenus contienne au moins un candidat provenant d'une minorité. Ce règlement a permis l'embauche d'un nombre nettement plus important d'entraîneurs et de

---

<sup>12</sup> Laura Pappano et Lauren Taylor, « Acosta & Carpenter on why it's nonsense-talk that females want male coaches, why women's teams shouldn't be the Lady (fill in the blank) – and more », *Fair Game News*; [www.womentalksports.com/items/read/52/63191](http://www.womentalksports.com/items/read/52/63191), page consultée le 27 octobre 2012.

dirigeants provenant de minorités. J'invite fortement les gouvernements fédéral et provinciaux à imposer cette exigence à tous les organismes de sport provinciaux et nationaux pour l'obtention de financement, et à SIC à demander instamment à leurs membres de faire de même, et à toutes les institutions de mettre sur pied un système transparent de surveillance du respect de cette exigence. La règle devrait être appliquée aux sports masculins et féminins. Si elle était appliquée dans la foulée des premiers diplômes des programmes recommandés ci-haut, elle pourrait accroître de manière importante le nombre d'entraîneures. Ces démarches devraient être renforcées par un recrutement proactif – les études démontrent que les femmes sont beaucoup trop modestes à propos de leurs compétences et de leur expérience –, un mentorat dévoué et des politiques en matière de congés de maternité et de services de garde d'enfants, et une remise en question des exigences du sport envers les entraîneurs et les autres dirigeants. Au sein de SIC par exemple, les horaires ont souvent été prolongés sans tenir compte de l'effet de ce changement sur les étudiants et étudiantes et les entraîneurs et entraîneures.

Sport Canada, le COC, le Comité paralympique canadien, l'ACE et l'ACAFS devraient jouer un rôle de premier plan pour la mise en place de tels programmes, de règles d'embauche et de systèmes de soutien. Cette démarche est parfaitement conforme à la *Politique canadienne du sport de 2012* et à son principe d'inclusion. Augmenter fortement le nombre d'entraîneures devrait être une des principales priorités de la prochaine décennie. Cette question devrait être considérée comme l'œuvre inachevée du système sportif canadien.

Évidemment, l'habilitation pleine et entière des entraîneures ne peut être réalisée sans effectuer d'autres grands changements. Nous devons réaffirmer l'apport du sport quant à l'éducation, l'amélioration de la santé et l'édification des collectivités, établir des liens entre les programmes et d'autres possibilités de développement des jeunes et de développement social et demander instamment que les promesses faites soient tenues. Il s'agit d'une vieille préoccupation dans le sport au Canada – la pression qui existe entre la vision étroite de la performance sportive et la belle promesse du développement global –, mais aujourd'hui nous possédons les connaissances, les compétences et les paramètres pour réaliser un véritable développement. Il ne manque qu'un véritable engagement. Les retombées généreront une meilleure compréhension quant à la nécessité d'affirmer et d'inclure la diversité dans le sport canadien. En outre, si un plus grand nombre d'athlètes bénéficient d'un développement encore plus enrichissant, il est possible qu'un nombre accru d'entre eux envisage la profession d'entraîneur comme une possibilité de carrière encore plus attrayante.

Il faut que les conversations concernant la nature sexuée du sport – et les discussions sur la façon de rendre le sport plus inclusif – soient beaucoup plus explicites et fréquentes. C'est une tâche difficile, car les structures sociales relatives au sexe et au genre touchent profondément chacun et chacune d'entre nous, et elles sont inextricablement liées au pouvoir social, mais il est grand temps de s'y mettre si nous voulons vraiment faire preuve de transparence quant à la culture du sport que nous favorisons. Le processus de discussions enclenché par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport sur le besoin d'« effectuer un changement dans le sport canadien » est un excellent exemple de la façon dont cette tâche pourrait être accomplie<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Centre canadien pour l'éthique dans le sport, « Le sport en transition : rendre le sport au Canada plus responsable afin d'inclure les genres », <http://www.cces.ca/fr/news-206--sport-in-transition-paper-supports-the-rights>, page consultée le 28 octobre; voir également Gretchen Kerr et Dru Marshall, « Changer la culture : Incidences pour les entraîneures », *Journal canadien des entraîneures*, Vol. 7, N° 4, octobre 2007.

Nous devons diffuser beaucoup plus d'information sur les femmes qui ont embrassé d'autres professions autrefois à dominance masculine comme le droit et la médecine.

Nous devons créer plus d'emplois d'entraîneuses professionnelles et en faire des carrières attrayantes, beaucoup moins insensées, dotées d'une meilleure sécurité d'emploi et de salaires et d'avantages sociaux décentes.

Et, bien sûr, nous devons continuer à nous battre pour une division du travail entre hommes et femmes plus équitable en milieu de travail, dans la collectivité et dans les ménages pour qu'un plus grand nombre de femmes puissent accéder à des emplois enrichissants.

Cette cause en vaut vraiment la peine. Les recherches démontrent que dans les circonstances appropriées, le sport peut contribuer grandement au développement social, et que le leadership est la clé pour y parvenir. En réalité, si une seule contribution est possible, ce devrait être le leadership<sup>14</sup>. Habilitier un plus grand nombre de femmes pour devenir entraîneuses dans le sport canadien constitue une urgente priorité.

### **À propos de l'auteur**

Bruce Kidd est directeur de la Hart House et professeur de kinésiologie et d'éducation physique à l'Université de Toronto. Il enseigne l'économie politique du sport au Canada et à l'étranger et est l'auteur de nombreux écrits portant sur ce sujet. Son dernier livre, coédité avec Heather Dichter, s'intitule *Olympic Reform Ten Years Later* (Routledge 2012). À titre de bénévole, Bruce Kidd a travaillé avec bon nombre d'organismes afin de faire progresser les initiatives en matière de sport et d'éducation physique. Il est actuellement président du Commonwealth Advisory Body on Sport, de la Maple Leaf Sport and Entertainment Team Up Foundation, du Comité de sélection du Panthéon des sports canadiens; il est également membre du Comité des bourses d'études du Centre d'études olympiques du Comité international olympique. Bruce Kidd a remporté l'épreuve des 6 miles lors des Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth de 1962 à Perth, en Australie, et a compétitionné lors des Jeux olympiques de 1964. Il a été élu athlète masculin de l'année au Canada à deux reprises par la *Presse canadienne*. Bruce Kidd détient toujours le record junior du 5 000 mètres du Canada après 50 ans.

---

<sup>14</sup> Bruce Kidd et Peter Donnelly, *Literature Reviews on Sport for Development and Peace* (Sport for Development and Peace International Working Group, Toronto, 2007), <http://www.righttoplay.com/International/news-and-media/Documents/Policy%20Reports%20docs/Literature%20Reviews%20SDP.pdf>, page consultée le 28 octobre 2012.